

Un patient a un dossier d'admission en EHPAD ou USLD en cours de validité, sous la responsabilité de votre unité. Ce dernier retourne à son domicile, vous devez le signaler dans la demande.



Cette fonctionnalité est accessible aux utilisateurs ayant les habilitations pour créer un dossier Grand-Âge.

**Cette fiche pratique vous indique comment signaler le changement de situation (le retour au domicile).**

## 1. Accéder au dossier Grand-Âge



Se référer à la fiche pratique **Se connecter à ViaTrajectoire (FP\_VT\_TM11)**

## 2. Changer la situation de l'usager

1. Dans la partie **Action sur le dossier**, cliquez sur **Changer la situation de l'usager**.

Actions sur le dossier

- Imprimer les codes pour l'usager
- Transférer la responsabilité du dossier
- Changer la situation de l'usager**

2. Sélectionnez la **nouvelle situation de l'usager**.

Changer la situation de l'usager Fermer x

Situation actuelle de la personne \*  Domicile  Chez enfant/proche  Résidence autonomie  
 Résidence service séniors  EHPAD  Long séjour  
 Autre

Garder la responsabilité de ce dossier ? \*  Oui  Non

L'usager n'a pas validé son adresse mail, voulez-vous imprimer ses identifiants ? \*  Oui  Non

Si vous ne souhaitez pas garder la responsabilité du dossier, pensez à le transférer, si nécessaire, à un autre référent sanitaire ou médico-social.

Ce changement de situation est visible pour tous les établissement (EHPAD et /ou USLD) sollicités.

*NB : Choisir de conserver la **responsabilité du dossier** ou non. Si la case « non » est cochée le dossier bascule dans l'onglet « non suivi » du tableau de bord (ce dernier restera accessible et consultable).*